

# Assemblée générale annuelle : du 22 février 1962

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Archives des sciences [1948-1980]**

Band (Jahr): **15 (1962)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du 22 février 1962

sous la présidence de M. E. DOTRENS, *président*.

### RAPPORT DU PRÉSIDENT POUR L'ANNÉE 1961

L'exercice qui vient de s'achever représente la 171<sup>e</sup> année d'existence de notre société qui compte actuellement 116 membres, soit : 18 membres honoraires, 89 membres dits ordinaires, 4 membres adjoints, 4 membres libres au sens des anciens statuts et 1 membre bienfaiteur, M. Rehfous-Collard, nommé dès l'acceptation des nouveaux statuts, en reconnaissance de la généreuse donation grâce à laquelle, depuis quelque temps déjà, les auteurs de communications reçoivent gratuitement un certain nombre de tirés-à-part.

*Séances.* — Au cours de 8 séances ordinaires, nous avons entendu 17 communications et une conférence, celle de M. Linder sur l'application des méthodes statistiques à la recherche biologique. L'an dernier nous totalisions 34 communications et 3 conférences. Cette différence, déplorable, m'incite à rappeler que tous les efforts de votre comité pour réorganiser administrativement notre vénérable société pourraient être vains faute de la participation active de chacun. La même observation vaut aussi pour notre revue : les *Archives des Sciences*, dont la situation financière, grâce surtout aux initiatives de notre ancien président, peut être considérée comme assainie, au point que les auteurs peuvent désormais y publier à des conditions aussi favorables qu'ailleurs ; il semble malheureusement que nos membres n'aient pas encore « réalisé », compris, tout l'intérêt pour eux de cette nouvelle situation.

*Administration.* — Pour en revenir à l'administration de la société, nous avons tout lieu de nous féliciter des services de notre dactylographe-secrétaire. Ce fut d'abord M<sup>me</sup> Collet, et, depuis septembre M<sup>me</sup> Aellen. Cette fonction rétribuée représente une journée de travail par semaine, elle apporte un notable et indispensable soulagement aux secrétaires, M. Lacroix et surtout M. Lanterno qui assume la lourde tâche de la publication des *Archives*. Quant à l'administration des *Archives*, elle a

été prise en charge au muséum jusqu'au moment où un redressement définitif sera acquis.

*Archives.* — Concernant les archives — de la Société et non pas les *Archives des Sciences* — dont vous savez que leur conservation était loin d'être assurée, nous avons une grande obligation à M. M. Sauter qui s'est chargé de leur mise en ordre. Par son intermédiaire, il a été convenu de déposer ces archives au département des manuscrits de la B.P. Un inventaire sommaire a été établi au moment du transfert des documents. Nous sommes reconnaissants à la direction de la B.P. de cette prise en charge, étant désormais assurés que nos archives sont en bonnes mains.

*Séance particulière et Assemblée générale.* — Nous avons consacré une séance particulière et une assemblée générale extraordinaire au règlement du retard à l'acceptation des comptes de l'exercice 1960 et à la révision des statuts. La refonte des statuts est chose faite, elle a été adoptée à l'unanimité des membres présents à l'assemblée du 15 juin 1961. La décharge au comité pour l'exercice 1960 a été votée à la même séance, avec la même unanimité.

*Comité.* — L'activité de votre comité s'est exercée dans une agréable atmosphère de travail en commun et je tiens à remercier cordialement tous les membres du comité de leur participation active et de leur précieuse assistance. Outre le règlement des affaires courantes et l'étude des nouveaux statuts, le comité a mis au point un nouveau règlement des publications que vous avez reçu et qui a été mis en harmonie avec les nouveaux statuts; le comité a préparé un remaniement du règlement des plis cachetés. Pour ce dernier, nous hésitons encore entre le dépôt des plis avec nos archives à la B.P. et le dépôt dans une banque qui entraînerait des frais mais offrirait, de l'avis de certains, des garanties meilleures.

*Activité des membres.* — L'Assemblée générale annuelle est une occasion bienvenue pour un président de lancer un appel à la collaboration qui ne résonne pas dans une salle vide. Permettez-moi d'insister sur l'absolue nécessité pour tous ceux qui ont à cœur le renom de cette société d'apporter leur contribution à son activité. Nous sommes tous fort affairés, nous avons tous des devoirs et des charges, bien sûr, mais il importe que chacun sache qu'il ne suffit pas de verser une cotisation, si élevée soit-elle, ni de désigner un comité, si dévoué soit-il, pour que

vive honorablement une société comme la nôtre. C'est de vous, mesdames et messieurs, c'est de votre activité individuelle que dépend l'avenir de la S.P.H.N., non pas d'un comité bénévole et dévoué, et surtout pas de ces pauvres présidents successifs et éphémères sur lesquels on se décharge si volontiers. Sachez que la S.P.H.N. a besoin de votre participation active et de vos contributions orales et écrites. Il y va du maintien de l'appui financier substantiel que nous accordent depuis l'an dernier l'Etat et la Ville de Genève.

La situation de notre vénérable société me fait penser au moulin de Maître Cornille qui disparut, comme tous les antiques moulins de Provence parce qu'il était plus « intéressant » pour les cultivateurs de porter leur grain aux minoteries. Votre comité depuis deux ans s'est efforcé de colmater certaine lézarde de notre vieille maison, il a balayé la poussière, il a remis la machinerie en état de fonctionner. Si vous tenez vraiment à ce que le moulin tourne, apportez-lui, s'il vous plaît, votre grain à moudre.

E. DOTRENS.

L'assemblée entend et accepte les rapports du président, du secrétaire des publications et du trésorier; elle décide de maintenir la cotisation annuelle à 25 francs, et l'attribution des pages gratuites aux auteurs de communications à 20 pages pour l'année avec un maximum de 8 par communication. De même le nombre des tirés-à-part gratuits pour les auteurs de communications et d'articles reste fixé à 50.

La séance administrative est suivie de la séance publique qui s'ouvre par la lecture des nécrologies de MM. Pierre Balavoine et Edouard Paréjas, présentées par M. A. Lombard. Puis M. Gilbert Turian présente une conférence intitulée: « Problèmes de différenciation chez une Moisissure expérimentale ».

PIERRE BALAVOINE  
1882-1961

Pierre Balavoine est mort après une longue maladie qui l'a tenu éloigné de nos séances depuis quelques années. Auparavant, il fut l'un des membres assidus de notre assemblée qu'il présida en 1946-47.